Rapport général de la 5ème édition du Forum international sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au Sénégal



Rapport rédigé par : Philippe BARRY, Consultant RSE 22/11/2013



avec l'appui financier de :

- -l'Ambassade du CANADA au Sénégal
- -l'Ambassade des PAYS BAS au Sénégal

Partenaires principaus i











SOMMAIRE

INTRODUCTION

LES ACTES DE LA 5^{ème} EDITION DU FORUM SUR LA RSE AU SENEGAL

LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

LE RAPPORT GENERAL DE LA 5^{ème} EDITION DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE

- LA JOURNEE DU FORUM SUR LA RSE AU SENEGAL (THIES)
 - 1- Cérémonie d'ouverture et travaux de la Matinée
 - 2- Atelier 1 : la transformation agricole et un second sur la modernisation des entreprises rurales évoluant dans le secteur Agro
 - 3- Atelier 2 : la modernisation des entreprises rurales évoluant dans les secteurs agro Expérience de la ferme agro écologique Kaydara
- ATELIER SUR LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES A LA PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES DECHETS SOLIDES
- 2ème EDITION DU CIM GOLD SYMPOSIUM
 Organisé l'Institut canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole

Reportage photos du Forum sur http://www.facebook.com/RSE.Senegal

INTRODUCTION

Du 18 au 22 Novembre 2013, s'est tenue à Thiès et Dakar, la 5° édition du Forum international sur la RSE au Sénégal sur le thème central : «Responsabilité Sociétale des Territoires : contribution des entreprises au Développement économique et à l'emploi local dans les chaînes de valeurs des filières Agro & Energies renouvelables».

Cette édition a été placée cette année sous le parrainage du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales. Elle a été marquée par trois (3) temps forts :

- 1. à Thiès, le mardi 19 Novembre 2013 au Centre de Capacitation pour le Développement Durable (CCDD), la journée de Forum organisée par RSE Sénégal en partenariat avec l'Ambassade du CANADA au Sénégal et l'Agence de Développement Local (ADL). Le Forum a été ouvert par le Représentant du Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales en présence de SEM. l'Ambassadeur du CANADA au Sénégal.
- 2. à Dakar, le mercredi 20 Novembre 2013, au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), la 2^{ème} édition du Symposium sur les Mines en Afrique de l'Ouest organisée par la branche sénégalaise de l'Institut canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (ICM Sénégal). Le Symposium a été ouvert par SEM. l'Ambassadeur du CANADA au Sénégal.
- 3. à Dakar, le vendredi 22 Novembre 2013, à la résidence de l'Ambassadeur des PAYS BAS au Sénégal, l'organisation par RSE Senegal d'un atelier sur «la contribution des entreprises à la problématique de la gestion des déchets solides». Cette activité soutenue par l'Ambassade des PAYS BAS au Sénégal a été placée sous le parrainage du Ministre de l'Environnement et du Développement, dont un représentant a ouvert les travaux.

Cette 5ème édition du « Forum international sur la RSE au Sénégal » est intervenue dans un contexte particulier :

1) elle s'est déroulée un an tout juste avant la tenue, en Novembre 2014, du prochain Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal), qui enregistrera la fin du mandat de M.Abdou DIOUF en tant que Président de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il est important de se rappeler que plusieurs organes de la Francophonie jouent un rôle important dans la vulgarisation de la RSE et de la gouvernance dans francophones, suivant Bonne les pays ainsi recommandations issues du Sommet de la Francophonie du Québec en 2009. Il est tout aussi important de souligner que lors du prochain Sommet, une attention particulière sera accordée aux jeunes et notamment aux jeunes diplômés dans le contexte actuel d'aggravation du chômage de cette catégorie d'africains.

2) elle s'est tenue dans une région, l'Afrique de l'Ouest, où la question liée à la Sécurité alimentaire et à la Transformation agroalimentaire est au centre des programmes engagés par les grandes institutions internationales (Initiative du G8, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc...) au profit des populations locales particulier des producteurs(trices) en transformateurs(trices) locaux. Selon un récent rapport de la Banque mondiale, le potentiel du secteur agricole et agroalimentaire en Afrique pourrait se chiffrer à 1.000 milliards de dollars à l'horizon 2030. Comment ? En s'assurant que les acteurs concernés aient davantage accès aux capitaux mais aussi à l'électricité, à de meilleures technologies et à l'irrigation, afin de permettre la culture de produits alimentaires nutritifs et à forte valeur ajoutée. Ce rapport appelle les pouvoirs publics à collaborer étroitement avec le secteur agroalimentaire, de façon à établir un lien entre les agriculteurs et les consommateurs, dans une Afrique de plus en plus urbanisée.

Afin d'atteindre un tel objectif, il est également indispensable de favoriser une relation durable gagnant/gagnant entre les Collectivités locales et les Entreprises dans le cadre d'un partenariat visant à répondre à un enjeu majeur pour le Sénégal et les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, celui de l'emploi des jeunes et particulièrement des jeunes diplômés. La Responsabilité Sociétale des Territoires (RST) constitue un outil qui facilite ce rapprochement.

- 3) La vision prospective du Chef de l'Etat du Sénégal est justement d'«asseoir des territoires viables et compétitifs porteurs d'un développement durable ». Dans cet esprit, il s'agira de «favoriser une cohérence territoriale qui, à terme, permettra d'avoir :
 - -des collectivités locales viables, porteuses de développement ;
 - -des échelles de gouvernance claires entre acteurs territoriaux ;
 - -des mécanismes de financement innovants pour la valorisation du développement territorial»

Cette vision est déployée au Sénégal par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales dans le cadre de l'acte III de la Décentralisation. Celui-ci a inscrit la responsabilité sociétale territoriale (RST) au cœur de la politique de développement, considérant celle-ci comme une exigence forte de la part des élus locaux et des populations. Au moment où il est question de scruter d'autres stratégies de financement du développement local, le ministère sénégalais chargé des collectivités a déjà fait savoir aux élus locaux que «l'entreprise sénégalaise quelque soit son secteur (Agro business, Mines, Industrie, Tourisme, Tic, Transport/Logistique, Services de base, etc...) peut constituer pour les Collectivités locales un levier essentiel non seulement pour la création d'investissements et de richesses» mais également la création de l'auto emploi, notamment dans des filières agroalimentaires.

Il va de soi que sans vision globale incluant une véritable réforme de l'enseignement supérieur et du milieu de la formation professionnelle et de la recherche appliquée, il sera difficile d'atteindre les résultats de voir émerger dans les territoires du Sénégal et des pays de l'Afrique de l'Ouest des petites et moyennes industries à fort impact social. Aussi, la réflexion doit amener les structures de formation à devenir de véritables instruments de Développement Durable au service de leur milieu et au service des entreprises.

- 4) Le Forum intervient également quelques mois après la création de la Branche sénégalaise de l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (ICM) dont deux des chantiers majeurs sont a) de renforcer les capacités des acteurs africains du secteur minier et b) de contribuer à la présentation du projet de l'Institut de la Francophonie Minière lors du prochain Sommet de la Francophonie devant se tenir à Dakar.
- 5) Autre sujet de préoccupation d'ordre national qui a fait l'objet d'échanges entre professionnels : la contribution des Entreprises dans la problématique de la gestion des déchets solides. Cette question ne trouvera de solutions durables qu'à travers une mobilisation des acteurs publics/privés, et l'émergence d'initiatives collectives initiées par le monde de l'entreprise dans le cadre de la RSE.

Ont participé à la « 5ème édition du Forum international sur la RSE au Sénégal », outre les représentants des entreprises privées et les partenaires institutionnels de l'Initiative RSE Sénégal, des participants issus des Collectivités locales membres de l'UAEL, des Grandes Entreprises, des TPE et PME évoluant dans le domaine de l'Agriculture, Agroalimentaire, Agroforesterie, Energies renouvelables, des Entreprises RSE du Sénégal, des Structures de formation professionnelle de la Région de Thiès, des Instituts de Recherche, des ONG de la Société civile, des Agences et structures publiques d'encadrement, des Partenaires au développement.

Une forte mobilisation a été enregistrée à chacune des activités suivantes :

- a. journée de Forum à Thiès, au CCDD = 120 participants
- b. symposium sur les Mines à Dakar, au CESAG = 187 participants
- c. atelier sur les Déchets solides à Dakar, à la Résidence des PAYS BAS = 178 participants

Cette 5^{ème} édition du Forum RSE sur la RSE au Sénégal a été soutenue par plusieurs partenaires institutionnels et des entreprises privées.

PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVES



www.sonatel.sn





www.terangagold.com



www.bhs.sn



www.bollore-africa-logistics.com

Et le soutien des Entreprises suivantes : SGBS – BICIS – EIFFAGE Sénégal FUMOA – COFISAC - IAMGOLD

ACTES POSEES LORS DE CHACUNE DES ACTIVITES

1) Journée de Forum RSE à Thiès

Le Forum recommande de :

- S'inscrire dans l'esprit des résolutions du Forum précédent (édition 2012) qui a recommandé de donner plus de contenus à la RSE en Afrique de l'Ouest en soutenant des projets qui répondent davantage aux enjeux en lien avec la création d'emploi et de l'auto emploi. Pour ce faire, accompagner des initiatives et modèles de développement durable faisant interagir les grandes entreprises RSE, les MPME évoluant dans les chaînes de valeurs des filières Agro et les structures de formation professionnelle. Exemple du Projet «Pouss Takk: insertion des jeunes diplômés dans les chaînes de valeurs des filières Agro» initié par RSE Sénégal.
- Dans ce cadre, il a été décidé de créer au niveau de la Région de Thiès le Centre régional d'Excellence en RSE (CERSET) qui sera hébergé à l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Thiès. Premier du genre en Afrique de l'Ouest, cette initiative axée sur l'emploi et l'auto emploi des diplômés de Thiès va faciliter la mise en place et l'articulation entre un Réseau local des structures de formation professionnelle, une Initiative RSE locale (Réseau des grandes entreprises de la Région de Thiès) et un réseau des MPME de la région de Thiès.

Parmi les missions du CERSE de Thiès (CERSET), la nécessité de :

- o moderniser les entreprises, notamment les TPE ; ceci passe entre autres par l'institutionnalisation de la formation professionnelle ; une formation professionnelle adaptée à divers échelons, s'appuyant notamment sur les langues nationales.
- développer le secteur privé sur l'ensemble du territoire national. Pour cela, il conviendra de :
 - veiller à une utilisation judicieuse des mécanismes mis en place par l'Etat (FONGIP et FONSIS notamment),
 - ii) développer et rationaliser le secteur non financier et les mécanismes non marchands,
 - iii) trouver une solution durable à la question foncière,
 - iv) faciliter une plus grande connectivité entre les différents acteurs. Dans cette perspective, les cadres de concertation et de coopération sont essentiels et la responsabilité des Collectivités locales dans leur mise en place et leur animation apparait clairement, de même que l'urgence de ces collectivités à accorder une plus grande attention à l'entreprise.

- renforcer la capacité des acteurs des territoires dans les domaines de la RSE/RSO/RST.
- A cet effet, le Forum a été l'occasion pour l'Initiative RSE Senegal et l'ISEP de Thiès de signer une convention de partenariat visant à accompagner la mise en place et l'animation du CERSE de Thiès (CERSET).

2) 2° édition du Symposium sur les Mines

Le Forum se félicite de :

- L'appui renouvelé de l'Ambassade du CANADA au Sénégal dans l'organisation du Forum RSE au Sénégal et du Symposium sur les Mines,
- la forte mobilisation enregistrée lors de la journée de travaux du symposium et en particulier de la présence des étudiants,
- la qualité des communications présentées par l'expertise locale notamment celle issue des compagnies minières (Terangagold, lamgold, Randgold, Torogold) et de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) de l'UCAD,
- la qualité des travaux de modération pilotés par M.Jean VAVREK, Directeur exécutif de l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (ICM),
- le niveau de l'expertise canadienne mise à disposition par ICM dans les thématiques minières suivantes : Impact environnemental, Développement Economique Local, Gouvernance minière.

Le Forum recommande de :

- faciliter un rapprochement ente les Compagnies minières et les instituts de recherche, au niveau international et au niveau national, afin d'identifier des sujets de recherche répondant aux attentes des deux parties. Il conviendra à cet effet d'encourager la signature d'entente entre ces deux parties.
- inscrire les travaux du présent symposium comme argumentaire pour l'organisation à Dakar d'une grande rencontre internationale à organiser sur le Secteur des Mines en Afrique francophone avant le prochain Sommet de la Francophonie. Dans ce cadre, un protocole d'entente a été signé entre la branche sénégalaise de l'ICM et l'Initiative RSE Senegal définissant les engagements suivants :
 - Mettre en commun leurs réseaux et influences respectives pour alimenter toutes réflexions et prises de décision touchant la RSE et le Développement Durable dans le secteur Extractif;
 - Organiser en relation avec d'autres partenaires internationaux la 3ème édition du Symposium sur les Mines, spécialement dédiée aux

sociétés minières qui explorent et opèrent dans les pays francophones autour des questions d'investissement et de développement durable et responsable, d'entrepreneuriat local et de renforcement des capacités, de protection de l'environnement, de bonne gouvernance et de transparence..

3) Atelier sur la contribution des entreprises à la problématique de gestion des déchets solides

Le Forum se félicite de :

- l'appui de l'Ambassade des PAYS BAS au Sénégal dans l'organisation du Forum RSE au Sénégal et de l'atelier sur les déchets solides,
- la forte mobilisation enregistrée lors de cette demi-journée et en particulier de la présence des étudiants de l'ISE/UCAD,
- la qualité de la modération assurée par SEM. Pieter Jan Kleiweg de Zwaan, Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal,
- la niveau de qualité des communications présentées par tant par l'expertise néerlandaise que locale, par l'administration sénégalaise (Direction de l'Environnement), les milieux académiques (ISE/UCAD) et des entreprises (Sgbs, Sococim Industries, Simpa Industries, Groupe Senghor)

Le Forum reconnaît les efforts et investissements réalisés par d'acteurs économiques du Sénégal pour atténuer la pollution et la dégradation de notre environnement et encourage la mise en synergie des acteurs privés et publics pour initier des projets structurants dans le domaine des déchets solides, papier, plastique et déchets électriques et électroniques (DEE).



LE PROGRAMME DU FORUM SUR LA RSE AU SENEGAL

PROCEAMANT DE LA JOURNIET DU FORUM (Lieux Thiùe CORD)			
PROGRAMME DE LA JOURNEE DU FORUM (Lieu : Thiès - CCDD)			
MARDI 19/11		n plénière	
8h30-9h00	Enregistrement des participants		
9h00-9h45	Discours d'ouverture du Forum • Président de l'Initiative RSE Senegal: M.Philippe BARRY		
	Directeur de l'Agence de Développement Local: M.Malal CAMARA		
	• Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès : Pr Abdoulaye DIENG		
	Ambassadeur du CANADA au Sénégal: SEM.Philippe BEAULNE		
	• Représentant du Ministre de l'Aménager	ment du Territoire et des Collectivités Locales:	
	M.Adama DIOUF		
	✓ Signature de Convention de partenariat e	entre Initiative RSE Senegal et ISEP de Thiès	
9h45-10h00	Pause café		
10h-12h00	Co-présidence de séance : Initiative RSE Senegal et ADL		
	Rapporteur général : Institut des Sciences de l'Environnement (ISE)		
	Questionnements :		
	O Quel type de dialogue entre les Collectivités locales et les grandes entreprises, pour un		
	développement de l'Entrepreneuriat dans les Chaînes de Valeurs des filières Agro ?		
	Quelle relation entre les Grandes entreprises et les acteurs économiques des filières		
	Agro pour accompagner le développement des localités d'implantation ?		
	Comment faciliter l'accès des acteurs économiques locaux à des offres de formation		
	professionnelle et d'énergies renouvelables adaptées pour le développement des		
	filières Agro ?		
		ocales, des Entreprises et de Partenaires au	
	développement sur les bonnes pratiques d'un dialogue favorisant le Développement		
	de l'Entrepreneuriat local dans le domaine de l'Agroalimentaire et l'Agroforesterie		
	■ Enjeux économiques de l'Acte 3 de la Décentralisation par M.Adama DIOUF,		
	Directeur de l'Appui aux Collectivités Locales (DADL)		
	■Témoignage d'une Collectivité locale abritant des secteurs Agro & Mines : TAIBA		
	NDIAYE		
	■Témoignage d'une entreprise minière, TERANGAGOLD, par M.Issa DABO, Directeur		
	des Relations avec les Communautés		
	■Témoignage d'une entreprise du secteur Agro business par M.Ahmed Bachir DIOP,		
	Directeur Général de SODEFITEX		
	 Présentation de l'approche IPE (Initiative Pauvreté Environnement)/Etudes de Cas en Afrique par M.Pape Amath SENE Regional Program Adviser de IPE PNUD-PNUE 		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	degional Program Adviser de IPE PNUD-PNUE	
	Naïrobi	a sastes	
	Questions et préparation des travaux e		
12500 12500		N PARALLELE ATELIER 2 : la modernisation des	
12h00-13h00	ATELIER 1 : la formation et l'emploi local dans les chaînes de valeur des filières	Entreprises rurales évoluant dans les	
		secteurs Agro	
	agroalimentaires et agroforesterie Introduction:	3	
	-Exposés sur les difficultés d'émergence	Introduction: -Exposé sur les problématiques	
	des TPE du secteur Agro : témoignages	énergétiques des petites exploitations	
	de DPM Poultry Farm (agroalimentaire)	rurales par Ferme agro écologique Kaydara	
	et Baobab des Saveurs/Aafex Sénégal	du village de Keur Samba Dia (agriculture &	
	(agroforesterie)	agroforesterie)	
	(agioioiestelle)	agrororesterie	

	Panel d'animateurs: -structure de financement des TPE/PME (banques) -structure d'appui aux TPE/PME (Bureau	panel d'animateurs : -Un économiste (volet emploi dans la filière) - TPE/PME du secteur Energ Renouvelables (Eolsen)
	de Mise à Niveau, Apix,)	-structure de formation (Isep thiès)
	-Institut de recherche agroalimentaire	-Entreprises Agro évoluant dans la chaîne de
	(Institut de Technologie Alimentaire-ITA)	valeurs (Aafex Sénégal, Unacois jappo)
	-structures de formation professionnelle	-Recherche dans les énergies renouvelables
	de Thiès (Ensa & Lycée Technique de	(Innodev)
	Thiès)	-Structure/programme de formation sur les
	-Entreprises socialement engagées	Energies renouvelables
	(lamgold, Sonatel, etc)	-structure de financement des TPE/PME
	-TPE du secteur Agro (Aafex, Unacois,)	(I&P – Investisseurs & Partenaires)
	-Partenaires au développement (Agence	-Entreprises engagées (Terangagold, etc)
	Française de Développement – AFD)	-Partenaires au développement
13h00-14h00	Pause	
14h00-16h00	Poursuite des travaux avec des	Poursuite des travaux avec des
	contributions et préconisations :	contributions et préconisations :
	SEANCE PLENIERE	
16h00-17h00	Restitution des travaux des Ateliers	
	Clôture des travaux de la 1ère Journée d	lu Forum international de Dakar sur la RSE

LE RAPPORT GENERAL DE LA 4^{ième} EDITION DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE

LA JOURNEE DU FORUM SUR LA RSE AU SENEGAL A THIES

Dans le cadre du **5ème forum sur la RSE**, la session plénière d'ouverture s'est tenue à Thiès sur le thème de « la responsabilité des territoires: contribution des entreprises au développement économique et à l'emploi local ».

La matinée a été consacrée à l'ouverture officielle (voir les autres activités et notamment la signature de la **Convention de partenariat entre RSE-Sénégal et ISEP de Thiès)** et à l'organisation d'un panel animé par 5 experts et modéré par **Pr Henri Lo** de l'ISE.

Le Directeur des Collectivités locales, *M. Adama Diouf*, parlant des enjeux économiques autour de l'Acte 3 de la décentralisation, a particulièrement insisté sur l'innovation que constitue cette étape d'approfondissement de la décentralisation, notamment par le changement de paradigme qu'elle opère.

Si l'Acte 1 et l'Acte 2 créant respectivement les communautés rurales et les régions étaient sous-tendus par une démarche essentiellement administrative, l'Acte 3 a lui une approche de développement fondée sur les potentialités économiques réelles des régions.

A sa suite, le Directeur Général de la SODEFITEX, *M. Ahmed Bachir Diop* a fait un témoignage sur le rôle des grandes entreprises dans le développement local et l'accompagnement des TPE/PME. Il a particulièrement insisté sur la question de la formation professionnelle, et plus spécifiquement de l'alphabétisation fonctionnelle et de la promotion des langues nationales, condition sine qua non du développement local et défi majeur à relever dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation.

Le *Président de la Communauté rurale de Taïba Ndiaye* qui héberge les ICS, et *M. Issa Dabo*, chargé du développement communautaire au sein de la société TERANGAGOLD, s'appuyant sur des expériences mises en œuvre et accompagnées par leur structures respectives, ont mis un accent particulier sur la nécessité d'avoir une approche mutuellement bénéfique qui n'est possible que si le dialogue et la concertation sont des réalités tangibles. La Collectivité locale comme la Société TERANGAGOLD ont mis en place des mécanismes de concertation et de coopération qui semblent être de bonnes pratiques dont on pourrait s'inspirer pour promouvoir un développement local durable, objectif visé par l'Acte 3 de la décentralisation. Cependant, un certain nombre de contraintes ou obstacles se dressent encore sur le chemin ; parmi ceux-là, le manque d'appropriation véritable des compétences transférées, le problème d'accès aux terres, l'absence dans certains territoires d'un plan

de développement qui rend difficile l'harmonisation des interventions. L'appui de Terangagold concerne surtout ces aspects.

Il revenait à *M. Pape Amath Sène*, Conseiller au Programme régional du PNUE sur l'Initiative Pauvreté Environnement (IPE) de clôturer les interventions. M. Sène, a tenté dans son exposé de montrer le rôle moteur joué par les petites entreprises qui se sont créées ou développées à la faveur de ce programme, dans la réduction de la pauvreté et le développement local.

Le débat qui a suivi a tourné essentiellement autour de :

- La nécessité de moderniser les entreprises, notamment les TPE; ceci passe entre autres par l'institutionnalisation de la formation professionnelle, mais une formation professionnelle adaptée à divers échelons, en s'appuyant notamment sur les langues nationales. De ce point de vue, les Instituts supérieurs d'enseignement professionnels (ISEP) qu'envisage de développer le Sénégal, sont une partie de la réponse mais ne constituent pas toute la réponse;
- La nécessité de développer le secteur privé sur l'ensemble du territoire national. Pour cela, il convient de :
 - veiller à une utilisation judicieuse des mécanismes mis en place par l'Etat (FONGIP et FONSIS notamment),
 - développer et rationaliser le secteur non financier et les mécanismes non marchands,
 - o trouver une solution durable à la question foncière,
 - o travailler à une plus grande connectivité entre les différents acteurs.

Dans cette perspective, les cadres de concertation et de coopération sont essentiels et la responsabilité des Collectivités locales dans leur mise en place et leur animation apparait clairement, de même que l'urgence de ces collectivités à accorder une plus grande attention à l'entreprise.

Cela nécessitera bien évidemment de développer sensiblement la capacité des acteurs des territoires à prendre part et/ou accompagner ce processus sur la base d'une approche partenariale où les structures de formation professionnelle sont appelées à jouer un plus grand rôle.

Atelier 1 : la transformation agricole et un second sur la modernisation des entreprises rurales évoluant dans le secteur Agro

Modéré par le **Pr Henri LO**, L'atelier 1 était animé par les promoteurs des entreprises **DPM Poultry Farm**, une entreprise avicole et **Baobab des Saveurs/Aafex Sénégal** qui intervient dans le domaine de l'agroforesterie.

Après la présentation des deux structures et de leurs activités, les discussions ont permis de relever les principales contraintes avec lesquelles TPE particulièrement, sont confrontées. Ces contraintes ont pour noms : difficulté à lever des fonds et /ou cherté du crédit, problèmes d'accès à l'information (par exemple sur les mesures de l'Etat concernant la protection de la filière volaille), la cherté des intrants, difficultés d'accès à l'eau et à l'énergie à un coût raisonnable, insuffisance de main-d'œuvre qualifiée due à l'absence de lien formel entre l'industrie/l'entreprise et les structures de formation, difficultés d'accès aux terres. Ce problème limite particulièrement les possibilités de développement d'une entreprise comme Baobabs des Saveurs qui a un fort potentiel d'exportation de poudres alimentaires et autres huiles cosmétiques mais ne dispose pas de terres suffisantes pour la culture des espèces végétales à transformer.

Les échanges ont permis de s'accorder sur l'existence de réponses techniques à certaines des questions soulevées (la question énergétique par exemple) mais aussi sur le manque de connexion qui empêche de les exploiter. C'est ainsi qu'il a été suggéré à DPM, pour atténuer le problème d'énergie, d'expérimenter la fermentation anaérobique des fientes de poules qui sont très énergétiques. Le même principe d'utilisation des déchets de production est valable pour Baobab des Saveurs qui peut exploiter les gâteaux issus de la presse. Il faut transformer les nuisances en opportunités. Et pour cela, il faudrait que la production de bioénergie soit partie intégrante du business plan.

En rapport avec les difficultés d'accès aux financements, l'intervention de la *CBAO* semble être une réponse encourageante à explorer. En effet, ce dernier a révélé que cette banque était dans un processus de re- engeneering avec la mise en place d'un « Club des investisseurs », de mécanismes d'appui-conseil et d'accompagnement visant au bout l'obtention du financement ; en somme, un paquet financier global.

La représentante de l'**AFD** a, quant à elle, insisté sur le rôle de son institution dans la création de pôles de facilitation mais aussi l'accompagnement en amont pour que les banques commerciales soient moins frileuses et sortent l'argent dont les entreprises ont besoin. Elle a annoncé la mise en place par l'AFD d'un Fonds de garantie et insisté sur une bonne cartographie des porteurs de projets.

Dans la perspective de l'approfondissement de la décentralisation avec la mise en œuvre de l'Acte 3, le représentant du Programme National de Développement Local (*PNDL*) a relaté l'expérience en cours de cette structure qui, à-travers la « Maison du Développement Local » s'investit dans le financement de projets mais aussi la facilitation des protocoles avec les systèmes financiers décentralisés. Cette structure est aussi chargée de l'accueil, de la mise en relation et du conseil pour l'élaboration de protocoles pour l'accès aux terres.

Cet atelier qui faisait également le lien entre des Success Stories et la problématique de la formation a également enregistré une forte participation des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (*ENSA*). En tant que futurs cadres des entreprises appelées à servir de locomotive du développement local, ces étudiants se sont

montrés très préoccupés par les diverses entraves soulevées par les participants et qui doivent être levées pour qu'ils puissent apporter leur pierre à la construction de l'édifice qui s'appelle développement de l'entreprise dans le secteur de l'Agro. Ils ont par ailleurs contribué à l'énoncé de pistes de solutions à ces obstacles, en recommandant une plus grande connectivité entre collectivités locales, entreprises et structures de formation ; il faudrait surtout une démarche proactive de la part des écoles et des collectivités qui doivent aller vers les entreprises, plutôt que d'être attentistes.

Les ateliers ont ensuite laissé place à une dernière session plénière qui a permis de restituer les résultats des ateliers avant que le Président de l'Initiative RSE –Sénégal, ne rappelle l'urgence de reproduire cette démarche dans les régions et en priorité dans la région de Thiès qui constitue le chantier RSE pour 2014.

Pour y parvenir, martèle-t-il, il faut un lien véritable entre la grande entreprise et la petite entreprise, à travers un réel coaching rendu possible grâce à une meilleure connectivité. Les structures de formation professionnelle sont alors interpellées ainsi que les collectivités locales, à-travers la Responsabilité Sociétale des Territoires (RST).

Atelier 2 : la modernisation des entreprises rurales évoluant dans les secteurs agro – Expérience de la ferme agro écologique Kaydara

Atelier modéré par *M.Amath BA*: C'est un public très attentif qui a assisté à la présentation de *Monsieur Gora Ndiaye*, initiateur de la Ferme Ecole Kaydara, sise à Keur Sambadia, dans la communauté rurale de Fimela (Sine Saloum)

Devant un auditoire de 30 personnes comprenant des élus locaux (Mboro), des élèves de l'ENSA de Thiès, futurs ingénieurs agronomes, et diverses personnalités issues du secteur privé, des ONG et de l'administration, Monsieur Gora Ndiaye a rappelé les principes fondateurs de son engagement : Il n'y aura pas de développement économique et social sans un retour massif à la terre, et l'adoption d'un mode de production respectueux de l'environnement.

Partant du constat que les terres ont été lessivées par la monoculture héritée de la colonisation, il a pris le parti de proposer des alternatives au dépeuplement des campagnes et à l'exode rural en expérimentant des méthodes culturales écologiques, et économiquement viables. C'était en 1983.

Son approche commence par la réhabilitation de l'arbre, qui constitue le meilleur rempart contre l'évaporation, l'érosion éolienne et pluviale, la désertification, notamment le cocotier qui reste compatible avec beaucoup d'espèces végétales et présente l'avantage d'être utilisable à 100%, d'où une rentabilité exceptionnelle. Cet arbre produit plus de 200 noix par an, a une vie productive de 50 ans, fixe les sols, soulage la nappe phréatique, limite l'érosion éolienne, et alterne ombre et lumière, ce qui facilite la culture d'autres espèces végétales.

Autre contrainte : les semences industrielles, otages des grands groupes de l'agro industrie qui y ont intégré des génomes qui les rendent dépendants aux engrais et insecticides, sans oublier les royalties payées pour pouvoir les utiliser. La ferme de Kaydara a lancé une politique de fabrication de semences libres avec l'appui d'un spécialiste français reconnu : M. Didier Meunier.

Pour la fertilisation et la pollenisation, la ferme fait confiance aux abeilles qui en plus, lui procurent du miel.

Quant à l'accès à la terre, il est négocié avec la communauté rurale, à raison d'1 ou ½ ha par élève.

Ceux-ci sont autorisés à s'installer après 3 ans de formation, pour une durée de 3 ans d'incubation au cours desquels ils bénéficient d'une assistance par la mutualisation des actions de formation, communication, commercialisation, aménagement et sécurité.

Leur production est très variée : fruits, légumes, céréales, volaille, dont les revenus sont scindés en 4 parties égales :

- ¼ revient à la ferme en contre-partie de ses services,
- ¼ constitue une épargne qui sera libérée à la fin du bail d'incubation,
- ¼ est investi dans l'alimentation et l'entretien de l'élève,
- 1/4 lui sert d'argent de poche pour ses dépenses courantes.

Certains élèves partent à l'issue des 3 années d'incubation avec un capital de plus de 500 000 frs cfa.

La question de l'énergie a été résolue par l'installation de panneaux solaires et d'une éolienne qui fonctionnent en alternance (système hybride), la ferme est équipée d'un château d'eau et d'un puits depuis 3 ans, ainsi que de biogaz grâce à un partenariat avec la région de Poitou Charente (France).

Celle-ci, dans le cadre de la coopération décentralisée, a mis à sa disposition de l'expertise, des échanges de stagiaires, des bourses - tremplin à l'emploi et une assistance technique pour le développement d'un réseau de femmes semencières.

Il est à noter que la région Poitou Charente s'est proclamée région sans OGM.

Le temps de travail est lui aussi à connotation « verte » : les cultures et l'arrosage se font à la fraiche : de 6h à 10h du matin, ainsi que la nuit, au clair de lune, et les heures chaudes de la journée sont consacrées aux cours et travaux pratiques.

L'expérience de la ferme école de Kaydara s'est avérée concluante, tant au plan scientifique qu'économique et à ce jour, 10 fermes annexes ont été créées alentour, et d'autres projets d'extension sont en cours de finalisation.

Suite à la présentation, Monsieur Ndiaye a été submergé de questions, portant sur les techniques culturales, la gestion de la ferme, la commercialisation, la viabilité du concept, la relation avec les autorités locales et surtout, le dispositif d'appui à l'innovation.

Des échanges passionnés se sont poursuivis, et le sentiment général est que ce type d'initiative doit être accompagné afin de susciter des vocations et se démultiplier.

Malheureusement, l'expérience de Monsieur Gora Ndiaye est assez édifiante sur les réalités de l'entreprenariat écoresponsable au Sénégal: malgré d'intenses efforts de sensibilisation jusqu'à l'Assemblée Nationale et au Sénat, il n'a jamais obtenu le

moindre appui des autorités nationales et locales. Seule la coopération décentralisée avec la France lui a permis de développer son concept.

La morale de cette expérience est qu'il est grand temps que le Sénégal sorte des discours volontaristes pour passer aux actes, et que le dispositif institutionnel piloté par la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) se mette enfin au service de ces opérateurs nationaux qui osent innover, ont fourni la preuve de leur engagement citoyen mais se battent désespérément seuls, simplement parce qu'ils ont le tort de ne proposer aucune retombée politique.

Le Sénégal émergera par ses régions, par son agriculture et par la promotion de l'esprit d'entreprise écoresponsable. Le saut qualitatif sera assuré par l'innovation. Et il n'y a pas de meilleur investissement que celui fait sur un entrepreneur.

C'est la leçon retenue de cet après midi avec Monsieur Gora Ndiaye, qui au-delà de l'admiration qu'il a suscitée auprès de son auditoire, aura certainement provoqué une prise de conscience salutaire.

Atelier sur la contribution des entreprises à la problématique de la gestion des déchets solides Résidence de l'Ambassadeur des Pays Bas – 22 Novembre 2013

RAPPORT DE SYNTHESE

Dans le cadre de la semaine du Forum sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) organisé à Thiès et Dakar dans la semaine du 18 au 22 Novembre 2013, il s'est tenu le Vendredi 22 Novembre 2013 en la résidence de l'Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal un atelier sur le thème : « Contribution des entreprises responsables à la problématique de la gestion des déchets solides ».

Cette activité a été organisée par l'Initiative RSE Senegal en partenariat avec l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal et sous le parrainage du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal. Outre les officiels présents sur le présidium, à savoir SEM. Pieter Jan Kleiweg de Zwaan, Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal, le Colonel Papa Waly GUEYE, Conseiller Technique n° 1 représentant le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et M.Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Senegal, l'activité a enregistré la présence de 168 participants (voir feuille de présence). Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier a été présidé par M.Philippe BARRY de l'Initiative RSE Senegal et modéré (et animé) par SEM. Pieter Jan Kleiweg de Zwaan, Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal.

Cette Atelier a servi de tribune d'échanges permettant de mettre à profit les expériences de chaque catégorie de participants (issus du milieu de l'Entreprise, des Collectivités locales, des Universités, des administrations en charge des questions environnementales, des ONG de la société civile, des partenaires au développement) dans le domaine des déchets solides, afin de les éclairer sur les meilleures pratiques en vue de participer au développement durable.

Lors de son mot de bienvenue, **SEM. Pieter Jan Kleiweg de Zwaan** a rappelé que depuis plusieurs années maintenant le Forum RSE au Sénégal connaît un grand succès grâce à l'Initiative RSE Senegal et aux soutiens de plusieurs partenaires institutionnels. Les Pays Bas ont souhaité cette année s'associer à ces partenaires pour trois raisons :

- 1. Les Pays Bas sont les pères fondateurs de ce concept. « Nous étions présents lorsque les premières réflexions sur ce sujet important ont eu lieu au sein de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) dans les années '70. Et par la suite les Pays-Bas se sont associé à tous les grands référentiels: le Pacte Mondial de 2000, le processus ISO 26 000, la Global Reporting Initiative (GRI) initiée par le Programme des Nations unies pour l'Environnement et les travaux de John Ruggie (groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises). »
- 2. La RSE est un concept moderne qui s'assimile aux trois dimensions 'P': les Populations, le Profit et la Planète. Un aspect important de la RSE est la manière dont les entreprises interagissent avec leurs parties prenantes internes et externes (employés, clients, voisins, organisations non gouvernementales, autorités publiques, etc.). La responsabilité sociétale des entreprises ne doit donc pas être confondue avec le mécénat ou les actions caritatives. En effet, alors que le mécénat est mené de manière séparée de l'activité quotidienne de l'entreprise, la RSE est intégrée dans l'action quotidienne de l'entreprise.
- 3. Le Sénégal a un grand rôle à jouer dans le développement de la RSE car il est déjà beaucoup plus loin que de nombreux pays de la sous-région. Cette conception de la RSE est déjà bien développée avec des entreprises qui l'appliquent déjà, à l'instar de Vivo Energy qui est une entreprise néerlandaise implantée en Afrique de l'Ouest. « Le Sénégal peut jouer le rôle d'avant centre pour l'espace Uemoa et Cedeao »

Il a ajouté que le choix du thème des déchets dans le cadre du présent Forum s'explique par l'expertise détenue par les Pays Bas dans le domaine de la gestion et du recyclage des déchets. Cette expertise pourrait être mise à disposition du Sénégal dans le cadre d'une approche public privé. C'est dans ce cadre qu'une entreprise néerlandaise a fait le déplacement pour partager son expérience devant

des acteurs publics et privés sénégalais et présenter ainsi des alternatives possibles dans la résolution à la gestion des déchets. En effet, le Sénégal a beaucoup d'actions à mener dans ce domaine qui est une préoccupation du nouveau Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal, en particulier en ce qui concerne la pollution des sachets plastiques noirs

Quant à **M.Philippe BARRY**, Président de l'Initiative RSE Senegal, il a rappelé que le sujet débattu ce jour est en effet une préoccupation nationale, partagée par les populations, par les Autorités centrales et locales, mais également par de nombreux acteurs économiques qui se veulent responsables. La présence en ce lieu de représentants d'entreprises démontre parfaitement l'importance que le Secteur privé accorde à la problématique de la gestion des déchets solides.

«Outre le constat de nos villes et de notre pays, marqués, et remarqués au plan international, par la saleté et par l'envahissement des déchets, il convient aujourd'hui d'aller au-delà des responsabilités de chaque catégorie d'acteurs pollueurs pour se projeter dans l'action à travers des solutions techniques permettant d'atténuer cette pollution dans laquelle nous vivons quotidiennement. Dans ce sens, il était important pour l'Initiative RSE Senegal de saisir l'opportunité du Forum RSE pour organiser un cadre d'échange et de partage de solutions techniques, à envisager ou déjà mises en oeuvre dans notre pays par des entreprises privées et des organisations publiques.»

Il a précisé les attentes par rapport à cet atelier :

- *rendre plus visibles les bonnes pratiques* initiées dans le domaine de la gestion des déchets solides,
- **dégager des pistes d'actions** visant à fédérer, de manière volontaire, les acteurs privés et publics autour de projets structurants dans le domaine de la gestion des déchets.

Il a invité les participants à circonscrire le débat de ce jour autour de la problématique des déchets papiers, plastiques et des déchets électriques et électroniques car ils constituent de véritables enjeux pour les entreprises productrices desdits déchets.

Il a conclu son discours en précisant que chaque acteur doit jouer son rôle sur la question des déchets et surtout en exhortant les entreprises à **s'organiser** collectivement autour de plateformes d'actions sur les déchets.

Les travaux de l'atelier ont été ensuite ouverts par le représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, le **Colonel Pape Waly GUEYE**, qui a salué l'initiative d'aujourd'hui. Il a ajouté que «la cinquième édition du Forum RSE

intègre la réelle volonté du président de la République d'associer le secteur privé dans le processus de développement du pays à travers un partenariat public-privé ». Il a réitéré la ferme volonté des autorités pour faire face aux déchets solides

Une série de communications ponctuées par des questions/réponses du public s'en est suivi :

- la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (**DEEC**) a restitué une étude sur l'organisation des différentes filières déchets. En cadrant juridiquement la problématique de la gestion des déchets au Sénégal, la DEEC a pu dégager des pistes d'une meilleure gestion des déchets solides au Sénégal.
- Par la suite, des solutions techniques appliquées aux pays bas ont été présentées par l'entreprise néerlandaise Bureau Milieu en Werk de M.Wim Snijders. Le Modèle présenté pour la gestion des déchets au niveau national est applicable au Sénégal pour venir à bout de la récurrente question des déchets dans nos cités. Cependant, les experts préconisent, dans le cadre de la RSE, d'agir au préalable en interne en faisant de la prévention, en réduisant le volume des déchets, en adoptant le tri et la valorisation. En externe, avec pour philosophie de prendre soin de son produit même après la vente, les experts ont exhorté les entreprises sénégalaises à favoriser la récupération, le recyclage qui peut fournir de l'énergie (biomasse, cogénération, etc...)
- La représentante de la banque **SGBS** a présenté la démarche RSE de sa société en matière de gestion des déchets avec pour objectif de réduire la production des déchets, d'organiser le tri et le stockage. La SGBS prône une valorisation des déchets qui apporterait une valeur ajoutée au Sénégal. Elle a indiqué qu'une des composantes du Projet «Déchets» de SGBS vise à mobiliser les entreprises autour d'un projet fédérateur sur la question des Déchets, tout en invitant celles-ci à se rapprocher de la SGBS pour travailler sur une action commune.
- Le représentant de l'Institut des Sciences de l'Environnement (*ISE/UCAD*), après avoir posé la problématique de la pollution des Déchets Electriques et Electroniques (DEE) a présenté en guise de modèle le partenariat qui s'est noué entre son institution et l'Agence de Développement de l'Informatique de l'Etat (*ADIE*) dans le domaine de la collecte et la valorisation des DEE. Il a invité les responsables de l'Initiative RSE Senegal à s'associer à ce partenariat en vue d'une mobilisation des entreprises socialement engagées sur un projet de recyclage des DEE. Il a également invité les entreprises à investir le domaine de la recherche sur la question des déchets en sollicitant l'expertise des milieux universitaires.
- Enfin, plusieurs entreprises ont présenté des bonnes pratiques de gestion des déchets solides, opérationnelles niveau de leur structure :
 - o la **SIMPA** pour les déchets plastiques : des investissements importants ont été réalisés dans le domaine du recyclage du plastique et dans la mise en place d'une filière de collecte des déchets en relation avec la Très Petite Entreprise PROPLAST.

- o la **SOCOCIM** pour l'incinération de déchets (plastiques, papiers, pneus usées, huiles usagées) après un contrôle stricte des émissions de gaz à effet de serre. Les capacités techniques de SOCOCIM permettraient dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) de résoudre une grande partie du problème des déchets ménagers au Sénégal
- et enfin l'Initiative «Mbawo Lab» pour à la fois conscientiser les élèves des écoles sur la problématique Déchet et recycler des déchets plastiques en éco briques, à utilisées dans le secteur de la construction.

Les questions ont essentiellement porté sur :

-l'action menée par les autorités pour rendre le pays plus propre : *la DEEC* a indiqué la nécessité de renforcer le cadre juridique et surtout renforcer les capacités des collectivités locales, sachant que la question du déchet est une compétence partagée et transférée avec celles-ci. Le Coordonnateur du Programme National sur la Gestion des Déchets (*PNGD*) a confirmé les faibles capacités des collectivités locales et les faibles moyens de l'Etat pour résoudre cette question des déchets. Il annoncé à cet effet que seuls 10% des sénégalais payent la Taxe sur les Ordures Ménagères (TOM).

-le rôle des banques pour accompagner la résolution de ce problème : la représentante de la **SGBS** a rappelé qu'une banque est avant tout une entreprise commerciale et qui apprécie le risque dans le financement de tout projet. Il a indiqué en ce qui concerne la SGBS que la dimension environnementale est bien prise dans l'octroi de prêts avec notamment une ligne de crédit verte qui assure des taux préférentiels à tout projet intervenant dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables.

-la pertinence de privilégier l'incinération des déchets avec les rejets d'émissions de CO2 plutôt que le recyclage : la représentante de la **SOCOCIM** a indiqué que son entreprise est conforme à la réglementation nationale et au-delà internationale sur les questions d'émissions de CO2 et que la volonté des responsables de SOCOCIM est d'apporter une réponse globale à la question des déchets dans le pays. La représentante de la DEEC a confirmé que la SOCOCIM est bien conforme à la Convention de Stockolm sur les Polluants Persistants Organiques (POPs).

-le rôle des industriels du plastique dans la résolution du problème des sachets plastiques : le Directeur Général de la **SIMPA**, après avoir décliné les investissements réalisés par son entreprises dans le domaine du recyclage, a précisé que le problème du sachet plastique est en fait celui du **sachet plastique noir** (au grammage très faible), entièrement importé de Chine, et qui constitue un véritable danger pour les animaux mais également les populations. Il s'agit

aujourd'hui que l'Etat interdise purement et simplement l'importation de cette catégorie de sachets et qu'il privilégie la production nationale de l'emballage en sachets plastiques selon des normes facilement contrôlable au niveau national.

-La place de la recherche dans la problématique des déchets : le Directeur de l'**ISE/UCAD**, après avoir remercié les organisateurs d'avoir associé les étudiants à cette importante rencontre, a rappelé la disponibilité de son institution de recherche à travailler aux côtés des entreprises pour répondre à leurs préoccupations mais également à celles des populations sur tout ce qui concerne les problèmes environnementaux et plus particulièrement des déchets.

Clôturant la séance, **M.Philippe BARRY** a vivement remercié l'Ambassadeur des Pays Bas ainsi que son équipe pour la qualité de l'accueil réservé aux nombreux participants. Il a en particulier dit toute son admiration face à la performance réalisée par SEM. l'Ambassadeur dans l'animation de cette demi-journée. Il a souhaité que cet exemple de simplicité et d'humilité dans l'action puisse servir à nos autorités.

S'agissant de cette 5^{ème} édition du Forum international sur la RSE au Sénégal, il s'est félicité de la forte mobilisation des participants multi acteurs enregistrées tout au long des trois (3) activités :

- -à Thiès, au Centre de Capacitation pour le Développement Durable (*CCDD*) sur la thématique d'un dialogue Entreprises/Collectivités locales porteurs de développement des filières Agro et Energies renouvelables, où il a été enregistré *120 participants*.
- -à Dakar, au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (**CESAG**) sur le concept de la Mine Verte, où il a été enregistré **180 participants**.
- -à Dakar, à la résidence de l'Ambassadeur des Pays Bas, sur la thématique en lien avec la contribution des entreprises sur la gestion des déchets solides, où il a été enregistré **168 participants**.

Il s'est également félicité du contenu des interventions des panelistes et des participants qui, grâce aux différents formats adoptés lors de chaque activité, ont permis d'ajouter une plus value technique par rapport aux éditions passées du Forum et de décliner des perspectives RSE en lien avec des projets plus structurants. Ainsi a-t-il décliné les chantiers 2014 de l'Initiative RSE Senegal issues des trois activités du présent Forum :

1. activité de Thiès <u>dans le secteur Agro</u> : la signature du partenariat entre l'Initiative RSE Senegal et l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (**ISEP**) de Thiès pour la création d'**un Centre d'Excellence régionale en RSE**

- va permettre de lancer une Initiative RSE locale (Région de Thiès) pour le développement de la TPE évoluant dans les filières Agro et l'insertion des diplômés de la formation professionnelle (une première en Afrique de l'Ouest),
- 2. activité de Dakar <u>dans le secteur des Mines</u>: la signature du protocole de partenariat technique entre l'Initiative RSE Senegal et *ICM Sénégal* va permettre d'alimenter la réflexion, en prévision du prochain Sommet de la Francophonie, sur le rôle des Compagnies minières dans la préservation de la biodiversité, du Développement Economique Local et de la Gouvernance Minière. Cette réflexion sera elle-même soutenue par *des sujets de recherche* menés par ICM que par l'ISE/UCAD, dans le cadre de son partenariat avec RSE Senegal.
- 3. Activité de Dakar <u>dans le secteur des Déchets</u> : il conviendra de susciter non seulement des partenariats publics privés dans le domaine des déchets plastiques et des DEE (extension du partenariat entre l'*ISE* et l'*ADIE* aux entreprises partenaires de l'*Initiative RSE Senegal* sur un projet structurant : *mise en place d'un fond environnemental servant l'appui recherche sur la biomasse énergie et les activités génératrices de revenus dans un éco village pilote*) mais également des sujets de recherche répondant aux attentes des entreprises partenaires de l'Initiative RSE Sénégal et de l'ISE dans le domaine de la gestion des déchets.

M.Philippe BARRY a enfin conclu la 5^{ème} édition du Forum sur la RSE au Sénégal en donnant rendez vous aux participants l'année prochaine, pour faire le point sur l'avancée de ces chantiers RSE, et en remerciant les entreprises engagées dans la RSE et les partenaires institutionnels pour leur accompagnement aux activités de l'Initiative RSE Senegal.

ATELIER SUR LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES A LA PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES			
DECHETS SOLIDES (Lieu: Dakar – résidence de l'Ambassade des Pays Bas)			
VENDBEDI 22/44	Cassian ulfuibus		
VENDREDI 22/11	Session plénière		
8h30-9h00	Enregistrement des participants		
9h00-9h15	Discours d'ouverture de l'atelier		
	Président de l'Initiative RSE Senegal : M.Philippe BARRY		
	Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal : SEM. Pieter Jan KLEIWEG de ZWAAN		
	Représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable		
9h15-9h30	Pause café		
9h30-10h15	Modérateur : SEM. Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal		
	Questionnements :		
	RSE Déchets : Comment réduire les quantités de déchets produites dans les		

entreprises du Sénégal ? Tri et organisation des déchets dans les entreprises du Sénégal ? Valorisation des déchets dans le cadre de l'engagement communautaire au Sénégal? 1. Problématiques de la gestion des Déchets : Problématique de gestion des déchets solides au Sénégal et réglementation en vigueur par Mme Aita SECK de la Direction de l'Environnement et des **Etablissements Classés DEEC** 2. Partage d'expériences internationales : Solutions techniques aux problématiques Déchets par Mr. Wim Snijders du Bureau Milieu en Werk (Environnement et Travail) / expert néerlandais 3. Politique de gestion des déchets : 4 Témoignage d'entreprise engagée au Sénégal dans une politique de réduction des déchets dans le cadre de la RSE : cas de la SGBS par Mme Ndeye Anna DIOUF **Questions/réponses** 4. Valorisation des déchets solides (plastiques, papiers, déchets électriques & 10h15-11h00 électroniques) Valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques par l'Institut 11h00-12h00 des Sciences de l'Environnement par M.Diomaye DIENG de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE/UCAD) ♣ Projet de valorisation des sachets plastiques par Mme Ndeye Bassine DIOP de **SOCOCIM Industries** ➡ Témoignage sur la valorisation des sachets plastiques par M.Bruno DAGA de SIMPA **Industries** Projet de recyclage des déchets plastiques dans le cadre de l'Initative «Mbawo Lab, laboratoire d'écologie urbaine» par M.Stephan Senghor Questions/réponses 12h00-12h45 Clôture des travaux de l'atelier sur les déchets solides des entreprises